



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 13 JUILLET 2020

Le **lundi 13 juillet 2020 à 18h30**, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 07 juillet 2020, s'est réuni sous la présidence de Monsieur CALLAIS, Maire.

### **Etaient présents :**

Patrick CALLAIS, William GUILLARD, Marie LE COUSIN, François CRAMILLY, Marie-Claude BEAUFILS, Charles LENOIR, Daniel ROUSSEL, Elisabeth BIDEAUX, Réjan SAUPIN, Sophie LOQUIN, Béatrice TASSERY, Christian LETEURTRE, Josiane POINFOUX, Jean Pierre MOURIER, Rachel FOUCART, Jean-Marie GILLE, Sandrine LECLERC, Paul BONMARTEL, Karine CHERON, Monique COURSELLE, Vincent SGARLATA, Pascal POYE

### **Absent(s) excusé(s) ayant remis un pouvoir :**

Cécile GALHAUT à William GUILLARD, Céline DURVICQ à Marie LE COUSIN, François LANGLOIS à Elisabeth BIDEAUX, Céline DELPECH à Vincent SGARLATA, Juan Carlos VEGAS à Patrick CALLAIS

formant la majorité des membres en exercice.

Monsieur GUILLARD est nommé secrétaire de séance.

### **----- CLUB METYA - MUTUALISATION DES ENTREPRISES LE TRAIT - YAINVILLE ET SES ALENTOURS: ADHESION - CM/20/093**

Depuis 2016, la ville du Trait en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) Rouen Métropole et Technip FMC, a contribué à la mise en œuvre d'un groupe de travail METYA : Mutualisation des Entreprises le Trait – Yainville et ses Alentours.

Cette action économique centrale installée sur le territoire de la commune du Trait, permet une intégration des enjeux du Développement Durable dans la gestion de la zone d'activités, et vise à développer des synergies entre les différents acteurs de la zone (collectivités, entreprises, riverains, salariés...), en promouvant une gestion collective des services, des besoins et de l'emploi.

Cette action conjointe permet de renforcer la place économique majeure de la ville du Trait au sein de la Métropole et sur l'axe Seine, de conforter le choix d'investissements majeurs des entreprises installées et de renforcer l'attractivité de la ville pour l'implantation de nouvelles activités créatrices d'emploi.

Il s'agit, également, d'un enjeu majeur pour la commercialisation et la gestion maîtrisée des zones d'activités, pour la collectivité et le gestionnaire de la zone.

Il est proposé au Conseil Municipal d'adhérer au club METYA dont la cotisation annuelle est fixée à 300 € TTC.

## LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

VU le rapport de Monsieur le Maire

EMET un avis favorable à l'adhésion de la commune au Club METYA : Mutualisation des Entreprises le Trait – Yainville et ses Alentours de la CCI Rouen Métropole.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette adhésion.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à inscrire au budget les crédits correspondants.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 27 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
22	27	pour: 27 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

Fait au Trait et certifié exécutoire le  
15 juillet 2020

**Patrick CALLAIS,**  
**MAIRE**

